

**Résolution du 1<sup>er</sup> novembre 2016 de Mmes et MM. Pascal Spuhler, Jean-Philippe Haas, Daniel Sormanni, François Bärtschi, Danièle Magnin, Claude Jeanneret, Laurent Leisi, Amar Madani, Daniel Dany Pastore, Thomas Zogg et Yasmine Menétray: «Pour des Fêtes de Genève populaires et festives».**

(refusée par le Conseil municipal lors de la séance du 26 septembre 2017,  
dans le rapport IN-5 A (contre-projet)/R-198 A/R-199 A/R-200 A)

*PROJET DE RÉSOLUTION*

Considérant que:

- jusqu'en 2015 les Fêtes de Genève ont rencontré un très grand succès populaire;
- l'initiative populaire IN-5 «Pour des Fêtes de Genève plus courtes et plus conviviales» a abouti et se verra opposer un contre-projet par les autorités municipales;
- un mouvement populaire s'est mobilisé contre les nouvelles Fêtes de Genève version 2016, le Geneva Lake Festival;
- si les Fêtes de Genève se devaient d'évoluer, ce n'était pas pour autant qu'elles devaient tomber dans «l'élitisme» et la privatisation à outrance;
- les Fêtes de Genève doivent être un événement festif qui plaît et rassemble, aussi bien le résident genevois que le touriste régional ou international;
- selon une étude menée par la Fondation Genève Tourisme, les Fêtes de Genève, avant la version 2016, apportaient à Genève des retombées économiques directes et indirectes d'environ 120 millions de francs;
- sous forme de «pré-Fêtes» cette organisation proposait également une scène populaire qui permettait à de nombreux artistes locaux de s'exprimer. Cette scène, entourée de bars et de restaurants, répondait ainsi à la demande d'une importante clientèle genevoise qui pouvait se réunir en un lieu proche du centre-ville et accessible en transports publics;
- cette manifestation, autofinancée par les organisateurs, a su maintenir des comptes équilibrés pendant ces dernières années, ce qui n'a pas été le cas de l'édition 2016, selon les médias;
- l'expérience acquise par les membres de l'ancien comité d'organisation a permis de maintenir cet équilibre sans avoir besoin de faire appel à un consultant expert étranger;
- dans les conditions proposées par l'initiative IN-5, l'organisation des Fêtes de Genève est incertaine,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de proposer un contre-projet à l'initiative IN-5 réunissant les éléments festifs, populaires et répondant à la demande de la majorité de la population, soit:

- une durée de dix jours maximum, à laquelle pourrait être ajoutée une période d'une semaine de pré-Fêtes, soit un total de trois week-ends et de deux semaines;
- le retour des scènes musicales sur lesquelles des groupes de musiciens locaux et régionaux peuvent s'exprimer;
- la priorité donnée aux établissements et aux résidents genevois pour l'exploitation des stands culinaires;
- le maintien des feux d'artifice de renommée mondiale et leur libre accès au public dans le plus de points possible autour de la rade, y compris le pont du Mont-Blanc;
- le maintien d'une répartition équilibrée de manèges et d'attractions foraines autour de la rade pendant toute la période des Fêtes, en donnant la priorité aux exploitants genevois.